



BULLETIN D'INFORMATIONS - N°250 - DÉCEMBRE 2023 Site Internet :www.saint-servais-29.fr

ACTUALITÉ



La cérémonie commémorative de l'Armistice de la Grande Guerre a été célébrée le samedi 11 novembre à 11H près du Monument aux Morts avec dépôt de gerbe par 2 enfants, en présence des anciens combattants, les élèves de la classe de CM2 de Mme Hascoët, les élus, les habitants de la commune mais également une délégation de la base aéronavale. L'hymne national a été chantée par les enfants.

Le samedi 21 octobre, s'est déroulé le repas du CCAS. Après l'apéritif servi par les membres du CCAS et les élus, les 45 convives ont pu déguster un repas préparé par le traiteur Saint-Guénal de Landivisiau.

Assis, les doyens de l'assistance Jean-Pierre Le Foll, né en 1942 et Alice Rolland, née en 1933. Au second plan, les jeunes arrivants Marie-France Guillou et Marcel Dethinne en compagnie du maire Bernard Michel.



Extrait du télégramme



Les travaux de la MAM/ALSH ont débuté à la minovembre au Stréjou, à côté de l'école.

Le terrassement a été effectué par l'entreprise CHOPIN.

La suite se poursuivra avec l'entreprise CRENN.

Une ouverture est envisageable durant le quatrième trimestre de 2024.

Photo extrait du télégramme

AVIS AUX HABITANTS



Recensement

Les filles et les garçons nés en décembre 2007 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.



• <u>Les nouveaux habitants</u> sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.



Dératisation

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu <u>le lundi 4 décembre 2023</u> sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 15 octobre 2023 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Thierry MAGUEREZ, Christel ABGRALL absents excusés.

Le secrétaire de séance est DAVID LE BORGNE.

CDG29

Le contrat prévoyance pour les agents est revalorisé au 1 janvier 2024 avec une augmentation. Le Conseil Municipal décide d'augmenter la part communale.

Urbanisme

La Rétrocession du lotissement Kerhéol à la commune est en cours.

Carte Communale : Mme IZAAC a été nommée commissaire enquêteur pour l'enquête publique.

Construction MAM et ALSH

Le terrassement a commencé avec l'entreprise CHOPIN.

Animation Jeunesse

Alexandre ABJEAN est embauché comme animateur depuis le 23 octobre.

Il a commencé les cours de sport à l'école et les cours de Gym.

Compte-rendu des commissions

Paul LAURENT fait un compte-rendu sur la commission Budget et Perspective.

M. Le Maire donne lecture du compte-rendu de l'école.

AMICALE TROUZ AN DOUR

Le jeudi 9 novembre, 29 adhérents s'étaient donnés rendez-vous au foyer pour l'apéritif et le covoiturage en direction de St-Jacques à Guiclan. Tous ont apprécié le repas servi et notamment le fondant au chocolat accompagné de chantilly et de crème anglaise. L'après-midi s'est poursuivie à St-Servais par les jeux traditionnels.

Prochaine festivité, le **goûter de Noël qui sera servi le 21 décembre**. Notez aussi que l'assemblée générale aura lieu le samedi 3 février 2024.

DON DU SANG



Comme chaque année, le don du sang aura lieu à PLOUNEVENTER le mardi 27 décembre à l'Espace Sklérijen, de 8h15 à 12h30. Les donneurs peuvent le faire à partir de 18 ans (avec une pièce d'identité) jusqu'à 70 ans révolus. Il ne faut pas venir à jeun. C'est l'époque de Noël, pourquoi ne pas faire cadeau de votre sang ? Merci!

Merci de prendre rendez-vous en ligne sur dondesang.efs.sante.fr

PAROISSE

Les messes des week-ends

- Samedi 2 décembre à 18h à GUICLAN.
- Dimanche 3 décembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUGAR et SIZUN.
- Samedi 9 décembre à 18h à PLOUNEVENTER.
- Dimanche 10 décembre à 10h30 Pardon de SAINT-VOUGAY et messe à LANDIVISIAU et SIZUN
- Samedi 16 décembre à 18h à GUIMILIAU.
- Dimanche 17 décembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et COMMANA.
- Samedi 23 décembre à 18h à BODILIS.
- Dimanche 24 décembre à 10h30 à SAINT-VOUGAY, LAMPAUL-GUIMILIAU et LOCMELAR.
- Samedi 30 décembre à 18h à PLOUVORN
- Dimanche 31 décembre à 10h30 à SAINT-DERRIEN, LANDIVISIAU et SAINT-SAUVEUR.

<u>Noël</u>

- Dimanche 24 décembre : veillée à 18h30 à PLOUNEVENTER, LANDIVISIAU, PLOUVORN et SIZUN.
- Lundi 25 décembre : messe du jour à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et GUICLAN.

Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

- le 1er décembre à BODILIS
- le 8 décembre à SAINT-DERRIEN
- le 15 décembre à SAINT-SERVAIS (Ossuaire)

CCPL: ateliers numériques



CALENDRIER COLLECTE ORDURES



Saint-Servais

Disponible en mairie

Quartier:

Keroualar, Ties Mein, Coz Feunteun, Spenar Bic, Kervilien et Manez



BULLETIN N°251- JANVIER 2024 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le vendredi 15 décembre 2023 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine .

>

Mairie de SAINT-SERVAIS - 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.

courriel: mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

MAIRIE:	ALSH:	BIBLIOTHÈQUE:	<u>Urgences:</u>	Infirmière Libérale:
02.98.68.15.21	Contact: 06.66.43.46.42	Mercredi de 17h00 à 18h30	Médecin de garde 15 SAMU	Mme HENNEQUEZ
	https://alshplounstserstder.jimdofree.com/	Dimanche de 10h30 à 11h45	Pharmacie de garde 3237	contact : 07.86.05.43.81
Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h	ÉCOLE: Contact: 09.61.20.66.81	Tél : 02.98.24.62.18	Pompiers 18, portable 112	Déchetterie et fourrière animale de Bodilis
	Garderie: 06.87.29.71.04	<u>Píscíne</u> <u>Landívisiau</u>	Gendarmerie 17	02 98 68 99 99
Mairie.saintservais@orange.fr	Animatrice : tballieux.pro@gmail.com/ 07.89.02.91.20/Instagram : ej_stservais_stderrien	02 98 68 09 00		



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez-pas à télécharger l'appli.